

LA VIE DES CALACS.

BULLETIN D'INFORMATION DES CALACS

Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel

AUTOMNE 1995 Téléphone: (514) 876-1180

SOMMAIRE

- . Changement d'adresse.....1
- . À la découverte des CALACS.....1
- . Nos perles rares.....3
- . Heureux 15ème anniversaire au CALACS de Châteauguay.....4
- . Heureux 5ème anniversaire au CALACS de Drummondville.....4
- . Bonne convalescence.....4
- . Nouveau service.....5
- . Des nouvelles de Gaspé.....5
- . La violence faite aux femmes handicapées.....5
- . Les délais de demande d'indemnisation de l'IVAC.....7
- . Quatrième conférence mondiale sur les femmes: Les femmes entre crochets....8
- . Pour enrichir votre bibliothèque....11

CHANGEMENT D'ADRESSE

Les bureaux du Regroupement sont maintenant à Montréal. En effet, notre déménagement a eu lieu le 15 Août dernier. N'ayez crainte! Si vous nous avez fait parvenir du courrier à notre ancienne adresse, celui-ci nous est tout de même parvenu. Voici notre nouvelle adresse: C.P. 267, succ. De Lorimier, Montréal, H2H 2N6. Notre numéro de téléphone est le 529-5252 et notre numéro de fax est le 529-5255. Au plaisir de vous entendre!

À LA DÉCOUVERTE DES C.A.L.A.C.S.: LA JOURNÉE D'ACTION CONTRE LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES

par Marie Drouin

«La rue, la nuit, femmes sans peur» a pris naissance en 1978 alors que des femmes manifestaient contre la pornographie dans les rues de San Francisco. C'est en 1980 que pour la première fois la manifestation se déroule dans trois grandes villes du Québec et une douzaine de villes du Canada. A l'initiative du Regroupement Québécois des CALACS, de l'Association Canadienne et Américaine contre le viol, le troisième vendredi de Septembre devient officiellement en 1981, le moment annuel où les femmes de tout le continent manifestent contre la violence. Puis en 1985, le Regroupement Québécois des CALACS propose de donner plus de souplesse à l'évènement et de mettre l'accent sur la riposte des femmes plutôt que sur la dénonciation seulement. Alors «La rue, la nuit, femmes sans peur» devient donc la Journée d'action contre la violence faite aux femmes. Cette journée se veut un moment privilégié pour susciter la solidarité des femmes, par la dénonciation et la riposte de la violence que nous subissons quotidiennement et pour sensibiliser le public par rapport à cette violence par l'entremise d'une action

symbolique et significative. La violence faite aux femmes prend toutes les formes: les agressions sexuelles, le harcèlement sexuel, la pornographie, la violence conjugale et la publicité ne sont que quelques exemples. La violence faite aux femmes a des répercussions sur l'ensemble des femmes et freine notre droit à la sécurité et à la liberté.

Nous profitons donc de l'occasion pour vous faire part des activités qui ont eu lieu le 15 Septembre 1995 dans les CALACS membres du Regroupement.

BAIE-COMEAU: Distribution de rubans blancs et mention de la Journée d'action à la radio.

CHATEAUGUAY: Manifestation dans les rues de Châteauguay et distribution de tracs et de macarons aux feux de circulation en collaboration avec d'autres groupes de la région.

CHICOUTIMI: Conférence de presse devant le Palais de justice au cours de laquelle des femmes ont porté chacune des lettres d'un message de non-tolérance à la violence faite aux femmes. Production de 1000 autocollants sur lesquels sont écrits: violence = tolérance 0 et distribution de ceux-ci auprès de la population. Les gens étaient ainsi invités à afficher leur intolérance à la violence faite aux femmes.

DRUMMONDVILLE: Distribution de 3,800 rubans blancs dans les Caisses Populaires et restaurants St-Hubert avec un signet explicatif de la Journée d'action.

GRANBY: Tournée des commerces vendant de la pornographie afin de vérifier s'ils respectent les règlements municipaux sur l'étalage et l'affichage. A la suite de cette tournée il y a eu une remise d'un prix citron et d'un prix

orange et une rencontre avec un journaliste.

HULL: Distribution de tracs dans les stationnements de centres d'achats. Entrevue radiophonique et mention de la Journée d'action sur les ondes d'une autre station de radio. Le matin du 15 septembre, publication d'un article dans le journal sur la Journée d'action. Envoi de cartes aux femmes ayant déjà utilisé les services du CALACS. Finalement, un volet international par le jumelage de 10 groupes de femmes d'ici avec 10 groupes de femmes oeuvrant dans d'autres pays par l'envoi de cartes à ces dernières.

JOLIETTE: Chants au palais de justice et à l'hôtel de ville avec d'autres groupes et lecture d'un texte sur la violence.

MONTREAL: Une quinzaine de chants portant sur la violence chantés par 4 femmes au métro Berri-Uqam et distribution de tracs aux passagers-ères. Souper communautaire ouvert aux femmes utilisant les services et aux militantes.

RIMOUSKI: Rassemblement dans un parc de la ville et allocutions de personnes impliquées au niveau de la violence. Les sept clochers de Rimouski ont sonné en même temps afin de souligner la Journée d'action. Envoi de ballons blancs et distribution de brassards.

ROUYN: Distribution de tracs aux feux de circulation, dans les stationnements et dans la rue. Chants au palais de justice et vente de rubans blancs.

ST-GEORGES: En collaboration avec d'autres groupes de femmes de la région elles, ont publié une page de publicité avec le slogan: «La violence, ça suffit!».

ST-JÉRÔME: Soirée portes ouvertes: 5 à 7 où

les femmes ayant déjà utilisé les services de même que des intervenants du milieu furent invité-e-s pur célébrer la Journée d'action et du même coup inaugurer les nouveaux locaux du CALACS.

SHERBROOKE: Dans le cadre de la Journée d'action, une femme d'un groupe de soutien du centre a écrit un article publié dans «La Tribune», sur l'importance du support de l'entourage auprès des femmes victimes d'agressions à caractère sexuel.

TROIS-RIVIÈRES: Entrevue radiophonique et distribution de rubans blancs par les caissières des Caisses Populaires Desjardins.

VAL D'OR: Rassemblement dans un endroit où il y a eu des agressions, port du ruban blanc et chants à l'hôtel de ville.

VALLEYFIELD: Remise de 3,250 billets de sensibilisation dans les stationnements et sur la rue. Ces billets, sous forme de contraventions, mentionnent que la violence faite aux femmes se passe partout dans le monde, que le silence prime encore et qu'il faut au contraire dénoncer cette violence.

NOS PERLES RARES...

PORTRAIT D'UNE FEMME ENGAGÉE

par la Maison ISA

Vous nous donnez l'opportunité de vous présenter une militante de la Maison ISA. Nous avons donc choisi de vous faire connaître la doyenne de la collective 1994-1995: Isabelle Bouchard.

Isabelle a comme cheval de bataille la justice sociale et c'est depuis toujours qu'elle lutte et revendique en ce sens. Il y a même des rumeurs qui circulent à l'effet qu'à la maternelle, elle bricolait déjà des pancartes pour manifester contre l'utilisation de la gouache toxique qui pollue l'environnement.

Isabelle grandit et entreprend des études universitaires en travail social, c'est à ce moment que son intérêt pour la problématique des agressions à caractère sexuel se manifeste. Dans les mois qui suivent, elle assiste à la formation des militantes et depuis bientôt 4 ans elle est membre active de la collective.

Toujours en selle, son cheval l'amène vers la grande métropole, Montréal. Elle choisit le milieu syndical pour parfaire sa formation académique et ainsi approfondir ses apprentissages, ses idées, ses opinions. Forte de cette expérience, Isabelle nous revient plus convaincue que jamais et disposée à s'impliquer activement sur la collective.

C'est par cette implication que nous constatons qu'Isabelle est une femme qui aime travailler en dehors des sentiers battus. Elle préconise l'action, les luttes comme moyens de dénoncer les inégalités et les injustices dans notre société.

Elle va fêter son 25 ième anniversaire de naissance cette année, mais à vous de deviner combien de vies antérieures elle a accumulées.

HEUREUX 15^{ème} ANNIVERSAIRE AU CALACS DE CHATEAUGUAY!

par Marie Drouin

Le CALACS de Châteauguay a fêté son 15^e anniversaire cette année. Oui, oui! Châteauguay fait maintenant partie, avec quelques centres, de l'ordre des CALACONSAURES. Malgré son vieil âge...ses membres ont quant à elles, encore le coeur jeune et elles l'ont prouvé en soulignant cet anniversaire de multiples façons. Tout au cours de l'année elles ont publié des chroniques sur la problématique dans les journaux locaux en y apposant le logo du 15^e anniversaire, elles l'ont également mentionné dans toutes leurs représentations. Elles ont aussi profité de cet anniversaire pour faire peau neuve. Après tout, tout calaconsaure qu'il soit, il a bien le droit de rafraîchir "son look"...et les filles ont renouvelé leurs outils promotionnels. Finalement, elles ont couronné le tout en invitant tous les représentants du milieu institutionnel, politique et communautaire à un 5 à 7, qui a eu lieu le 3 mai 1995. Les filles, à juste raison d'ailleurs, ont prononcé une allocution **HISTORIQUE** des débuts du centre jusqu'à maintenant. Nous leur souhaitons longue vie, quoique il y en ait déjà un bout de fait!

Sans rancune!

HEUREUX 5^{ème} ANNIVERSAIRE AU CALACS DE DRUMMONDVILLE!

par Marie Drouin

Le 7 novembre dernier, c'était au tour du centre de Drummondville de fêter son 5^{ème} anniversaire. A l'inverse de Châteauguay, Drummondville fait plutôt partie de la nouvelle génération CALACTIQUE. Elles ont donc voulu faire une soirée retrouvailles en invitant les anciennes travailleuses (tout étant relatif), les intervenantes des autres CALACS et des intervenants du milieu tel la sûreté du Québec, les députés fédéraux et provinciaux. Ce fût un succès car une trentaine de personnes y assistaient. Nous leur souhaitons donc d'être aussi persévérantes et peut-être qu'un jour elles auront aussi leur mention de l'ordre des CALACONSAURES...quoique nous ne sommes pas sûres que ce soit là leur souhait!

BONNE CONVALESCENCE

par Marie Drouin

Michelle André, du CALACS de Châteauguay, a subi une délicate intervention chirurgicale au mois de septembre dernier. Aux dernières nouvelles, elle se remettait lentement mais sûrement de cette opération. Nous te souhaitons toutes, Michelle, un prompt rétablissement et espérons te revoir bientôt parmi nous.

NOUVEAU SERVICE

par Marie Drouin

Le CALACS de Baie-Comeau offrira un nouveau service dès le 29 novembre 1995. En effet, une ligne 1-800 sera mise sur pied afin de mieux répondre aux femmes, ayant été agressées sexuellement, de la vaste région Côte-Nord. C'est pourquoi le CALACS de Baie-Comeau change sa dénomination sociale pour CALACS région Côte-Nord. Une conférence de presse se tiendra le 29 novembre 1995 à 10:00 à la Régie régionale de Baie-Comeau, pour annoncer ce nouveau service. Toutes nos félicitations pour cette action novatrice!

DES NOUVELLES DE GASPÉ

par Marie Drouin

Le CALACS La Bôme, vous connaissez? Dans le numéro du printemps 1995, nous vous dressions un portrait de cette ressource en implantation. À ce moment là, le comité provisoire n'avait pas reçu de nouvelles de la Régie régionale et du MSSS mais poursuivait activement leur recherche d'informations et d'appuis auprès des Gaspésiennes et des Gaspétiens.

Le comité s'est restructuré et est maintenant composé de 6 femmes dont 2 provenant du Regroupement des femmes de Gaspé et 4 bénévoles. Durant l'été, elles ont reçu \$ 8,079 de la régie régionale afin d'étoffer leur

dossier d'implantation. Elles ont donc fait une consultation auprès des groupes de femmes de la région afin de savoir quelle forme le CALACS pourrait prendre. Ainsi, pour que le CALACS puisse répondre à sa «vocation régionale», le modèle de CALACS avec deux points de service semble avoir été retenu par la majorité des groupes de femmes.

Nous croyons que l'implantation d'une nouvelle ressource en Gaspésie est une priorité et de ce fait nous sommes confiantes que le CALACS La Bôme voit enfin le jour!

LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES HANDICAPÉES: UNE AUTRE BONNE RAISON DE SE SENSIBILISER ET D'ÊTRE SOLIDAIRES

par Lucie Gagnon et Linda Blais
Collectif Femme et handicap de la ville de
Québec

La violence faite aux femmes n'est pas un phénomène nouveau dans notre société. Nous savons aussi que les expressions de violence, comme le harcèlement sexuel, l'inceste, le viol sont des actes d'agression qui se traduisent parfois par des coups et des blessures. Malheureusement, il existe aussi d'autres types de violence qui sont moins apparents tel que des comportements contrôlants et abusifs, la violence verbale, comme des insultes et des menaces et évidemment la violence psychologique qui se manifeste par l'exploitation financière, la négligence et la dépréciation. Tous ces types de violence, les femmes handicapées en sont aussi victimes...mais le vivent-elles différemment?

Les femmes vivant avec un handicap commencent seulement à rompre le silence de terreur car les victimes de violence, sexuelles ou autres, ne sont pas seulement jeunes et belles. Ces agressions sont avant tout des actes de violence et de domination auxquels les femmes handicapées n'échappent pas. Bien au contraire, leur vulnérabilité les amène à en être des victimes plus que quiconque.

Il suffit ici de mentionner le problème d'agression sexuelle à l'intérieur des établissements de réadaptation. Les femmes vivant avec un handicap sont évidemment plus susceptibles que les hommes d'être victimes de tels actes et plus particulièrement les femmes ayant une déficience intellectuelle. D'ailleurs, dans son document *La politique en matière de condition féminine*, le secrétariat à la condition féminine mentionne deux études révélatrices réalisées en 1988 sur la situation de la violence faite aux femmes vivant avec un handicap.

La première étude, de l'organisme Disabled Women's Network, mentionne que 40% des canadiennes handicapées interrogées, ont dit avoir été violées, violentées ou agressées. De plus, une autre étude, cette fois réalisée par l'université de l'Alberta, nous dit que près de 30% des agresseurs sont des membres de la famille, que ce soit la famille biologique, famille d'accueil ou le conjoint d'un des parents, 30% sont des connaissances ou des amis de la victime et 27% sont des intervenants spécialisés. L'enquête nous indique aussi que les victimes les plus gravement handicapées sont plus susceptibles d'être agressées par des intervenants spécialisés.

En d'autres mots, les femmes vivant avec un handicap présentent une vulnérabilité particulière parce qu'elles reçoivent des

services multiples qui sont essentiels à leur qualité de vie, entre autres des services de maintien à domicile et de transport adapté, qui les rendent plus dépendantes. Par conséquent, elles sont plus fragiles à subir de la violence qu'elle soit physique ou psychologique, et ont plus de difficultés à dénoncer leurs agresseurs car elles ont peur des répercussions sur ces services dont elles ont besoin. D'autant plus que l'on pense encore, comme nous mentionne le rapport "Femmes et handicap", que ces femmes sont des êtres asexués, incapables d'assumer leurs rôles d'adulte, c'est à dire ceux de mère et d'épouse. Ce mythe, qui est en contradiction avec l'abus sexuel, a comme conséquence que les femmes handicapées qui en sont victimes, sont déconcertées. Elles cherchent donc à nier, du moins à minimiser l'agression et de ce fait, là encore, elles ne dénoncent pas l'agresseur.

Par ailleurs, plusieurs études nous démontrent que les femmes handicapées ont moins tendance à utiliser les services qui sont offerts aux victimes de violence. Elles s'en servent moins tout simplement parce que les maisons d'hébergement, les centres d'aide aux victimes d'agression à caractère sexuel et l'information sont peu accessibles pour elles. De plus, les services sont peu adaptés aux besoins particuliers nécessités par l'handicap. Evidemment cette situation ne facilite en rien le support et l'accompagnement de ces femmes violentées.

Par contre, depuis quelques années, on s'ouvre beaucoup plus à la problématique de la violence faite aux femmes vivant avec un handicap. Entre autres, la maison Jonction pour elle à Lévis a mis sur pied un projet avec des femmes sourdes. Cette collaboration avec les maisons d'hébergement est d'autant plus importante qu'elle peut largement contribuer à

sensibiliser la population et aussi divers milieux à la problématique particulière de la violence faite aux femmes handicapées. Nous pensons que c'est en sortant du silence, en se sensibilisant et en se solidarisant que nous pourrions contrer la violence faite aux femmes. Evidemment beaucoup de chemin reste à parcourir, il s'agit seulement de s'ouvrir les uns aux autres pour le faire ensemble.

LES DÉLAIS DE DEMANDE D'INDEMNISATION À L'IVAC

par Claudette Vandal

Nous avons rencontré Isabelle Grimard, qui est avocate décideur à l'IVAC, au sujet de l'application de la *Loi de l'IVAC* aux demandes d'indemnisation des femmes survivantes d'inceste. Comme vous le savez probablement, l'IVAC tient compte de 3 critères pour accepter une demande de prestations, soit:

1. L'acte criminel (crime contre la personne) doit être commis au Québec et être prévu à l'annexe de la *Loi sur l'IVAC*;

2. La blessure (lésion corporelle, grossesse à la suite d'une agression sexuelle, choc mental ou nerveux) doit résulter directement de l'acte criminel;

3. La demande doit être présentée dans l'année au cours de laquelle la victime a subi des dommages matériels, des

blessures ou est décédée.

Or, c'est le troisième critère qui pose problème pour les femmes survivantes d'inceste qui veulent faire une demande d'indemnisation, puisque leur demande se retrouve hors délai (en vertu du 3^e critère).

Pour ce type de demande, il y a 2 possibilités. La première, c'est que la réclamante démontre à l'IVAC qu'elle a été dans l'impossibilité d'agir plus tôt (à noter que l'ignorance de la loi ne peut être invoquée).

La deuxième possibilité c'est que l'IVAC prenne en compte, pour le délai de prescription de 1 an, la date d'apparition de la blessure (psychologique et/ou physique). C'est-à-dire, que le délai de 1 an soit calculé à partir de la date d'apparition des malaises. Par exemple: si une femme prend conscience en date du 15 septembre 1995, que sa détresse psychologique présente est reliée à l'inceste dont elle a été victime dans le passé, elle aura 1 an à partir de cette date pour faire une demande à l'IVAC. La femme devra démontrer à l'IVAC que ses blessures sont en lien avec l'inceste. Par exemple, qu'elle en a pris conscience par suite d'une démarche "thérapeutique" auprès d'un CALACS, d'une travailleuse sociale de CLSC ou autre. L'IVAC requiert une preuve médicale à cet effet (une lettre d'une intervenante du CALACS, papier du médecin, etc).

Que ce soit pour invoquer l'impossibilité d'agir plus tôt ou pour s'appuyer sur la date d'apparition de la blessure, c'est la réclamante qui a le fardeau de la preuve. L'IVAC tient compte de tous les facteurs de la situation de la réclamante (sociaux, psychologiques, personnels, etc) et recueille les éléments de preuve lors d'une audition avec la réclamante. Les agent-e-s de l'IVAC se déplacent pour les

auditions. La réclamante n'a pas besoin d'avocat-e et peut, c'est même souhaitable, être accompagnée par une intervenante d'un CALACS par exemple. L'audition dure environ une heure et elle se déroule en général dans un CAVAC, mais pourrait aussi se faire dans un CALACS.

QUATRIÈME CONFÉRENCE MONDIALE SUR LES FEMMES: LES FEMMES ENTRE CROCHETS

Par Diane Lemieux

Déconcertée. Voilà le mot le plus juste pour qualifier mon état pendant trois semaines lors de la Quatrième conférence mondiale sur les femmes qui s'est tenue en août et septembre dernier en Chine.

D'abord par le pays hôte de la conférence des Nations Unies et du Forum des ONG (organismes non gouvernementaux). Plus de 1.2 milliard d'habitants. Nous avons pu sentir à quel point l'organisation politique du pays s'articule autour du Parti communiste chinois. La bureaucratie est omniprésente, la Chine est aussi un état policier avec un contrôle sur les petites choses du quotidien. Durant la durée des événements, l'utilisation des voitures privées était limitée et les paysans ne pouvaient se rendre dans la capitale pour vendre leurs produits.

Nous sentions à quel point la population chinoise était septique devant la présence de plus de 25 000 femmes et de représentants de tous les pays du monde. Déjà, les autorités chinoises avaient annoncé notre venue en nous dépeignant bizarrement (une majorité

d'entre nous était des prostituées, ont-ils affirmé) tout en demandant à la population d'être aux petits soins. Bref, c'était pour la Chine, une occasion unique de relations publiques mondiales ! Même si le contrôle finissait par nous exaspérer, la population, des chauffeurs de taxis aux réceptionnistes dans les hôtels ont été accueillants et chaleureux et ils ont fait de leur mieux pour faciliter notre séjour.

En fait, la population chinoise devait être aussi déconcertée que nous l'étions nous-mêmes. Il faut le dire, nombre de fois nous nous sommes demandées pourquoi ces événements se tenaient dans un pays qui contrevient à des principes reconnus comme la liberté d'expression et qui fait si peu de cas des droits des femmes. Sans pouvoir y répondre, des femmes d'origine chinoise vivant à l'extérieur de la Chine ainsi que des jeunes femmes chinoises nous ont affirmé que la Conférence et le Forum laisseraient des traces et marqueraient, dans le futur, le sort des femmes et des hommes, il va s'en dire, de ce pays.

J'arrivais en Chine en ayant fait toutes les lectures d'usage. Mais, je ne peux cacher avoir ressorti de mes souvenirs d'enfance, ces campagnes à l'effet de nourrir un enfant chinois. J'avais donc en tête l'image d'un pays extrêmement pauvre et démunie. S'il est évident qu'une vaste population vit plus que modestement, on voit tout de même une classe bourgeoise bien nantie et une classe moyenne qui se démarque. La Chine s'ouvre sur le monde. Les capitaux étrangers sont visibles par le nombre incroyables d'édifices en construction. Et comme nous l'a fait remarqué une canadienne d'origine chinoise, la population chinoise s'approprie le capitalisme à une vitesse folle. Les gens aspirent de plus en plus à une plus grande

qualité de vie: plus de nourriture, de meilleurs logements, de meilleurs salaires. A ce point de vue, les jeunes sont visiblement plus exigeants que leurs aînés. Ces derniers étant encore sous l'emprise du communisme de l'époque de Mao.

Le contact avec ces milliers de femmes (on a évalué à environ 3000 le nombre d'hommes présents au Forum des ONG) fut aussi une source de ravissement. D'abord, la combativité, la passion et la persévérance faisaient vibrer. Lesley Abdela m'a fait vivre une demie heure d'enchantement alors qu'utilisant la douche de ma chambre d'hôtel (elle devait se rendre à une rencontre à l'ambassade et désirait se rafraîchir) elle m'a raconté avoir délaissée le confort de l'avion pour se joindre au *Beijing Express*. En partance de Varsovie, il avait à son bord plus de deux cents personnes, surtout des ressortissantes des pays d'Europe de l'Est et de la Communauté des États indépendants dont l'ex-Union Soviétique. Parti le 21 août, les passagères ont parcouru plus de 9 000 km en passant par Moscou et à travers les hautes montagnes chinoises. Elle m'a parlé de l'atmosphère lorsqu'elles faisaient un arrêt dans les gares, des enfants qui leur accueillaient par leurs chants et leurs dessins. Je lui ai parlé de la Marche des femmes contre la pauvreté *Du pain et des roses* qui a eu lieu en mai dernier au Québec.

Le Forum offrait des contrastes intéressants et réunissait des femmes de toutes les couleurs, de tous les horizons, avec une histoire, une culture, des aspirations à la fois communes mais aussi différentes. Des préoccupations fortes pour la paix. Plusieurs manifestations en ce sens ont circulé sur les lieux du site du Forum, dont une des plus touchantes fut celle des japonaises qui marquaient à leur manière

«l'anniversaire» de Hiroshima. Nous assistions à un événement hyper contrôlé (l'accès au site fut épouvantable). Mais, en même temps, l'événement comportait une série d'activités porteuses de valeurs progressistes, libératrices et frisant même la subversion ! Bref, même dans un carcan, les femmes ont réussi à débattre sereinement de questions délicates et difficiles. Les grandes plénières qui avaient lieu tous les matins ont abordé les responsabilités des institutions financières internationales, la citoyenneté et le pouvoir politique des femmes, les défis de la mondialisation, les conflits armés et la sécurité, la montée des conservatismes, les médias, la culture et les communications. Des femmes ont lancé des cris du coeur devant le nombre de conflits armés qui font de plus en plus de victimes civiles, devant les règles sauvages de la mondialisation qui enlèvent presque tout espoir aux pays en voie de développement, devant le peu de soutien des pays du Nord, devant l'éffritement des acquis sociaux et politiques des femmes, devant l'appauvrissement des femmes et des enfants sur la planète et la répartition honteuse des richesses. Elles ont eu également des discussions houleuses face aux intégrismes religieux. L'intégrisme religieux était d'ailleurs très visible au cours du Forum et de la Conférence. Akram Mirhosseini, une ancienne haute fonctionnaire iranienne, vivant en exil en France depuis 1986 et fondatrice de la Ligue des femmes iraniennes pour la démocratie tire une conclusion éloquente sur ce débat: *«Aujourd'hui pour avoir accès aux droits de la personne humaine, on ne peut prendre que le chemin de la démocratie et de la séparation de la religion de l'État, celui de la laïcité en somme. En dépit de mes propres convictions et de mon respect pour la religion, il n'y a pas d'autre voie»*

La francophonie a fait sa marque à ce Forum.

L'idée d'un réseau réunissant des groupes de femmes utilisant le français comme langue de communication a germé à la Conférence Vienne sur les droits de la personne, en 1993. Depuis, des femmes du Burkina Faso, du Cameroun, du Mali, du Togo et du Québec, invitées par le Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine et par Relais-femmes de Montréal, ont étudié la mise en place d'un tel réseau. Lors du Forum des ONG, un atelier sur la création de ce réseau d'échanges, d'informations, d'actions, de mobilisation et de formation entre groupes de femmes a séduit. Même qu'à une rencontre, organisée par la ministre responsable de la condition féminine du Québec, les ONG de la francophonie ont fait une percée importante par un engagement de la part du gouvernement du Québec à l'effet de soutenir ce réseau. Ce projet reste à suivre. Mais il est porteur d'espoir et surtout d'échanges riches. La francophonie ne se résume pas à la France ou au Québec. Elle est partout et les femmes qui utilisent le français dans le monde ont beaucoup à nous enseigner.

C'est donc dans ce climat chargé de questions épineuses, de progrès incontestables mais également d'attaques aux droits des femmes, qu'a débuté la conférence «officielle» des Nations Unies à Beijing. D'un site plein de couleurs, de rencontres fascinantes, de sentiers boueux et d'abris cripés sous le poids de la pluie pour nous rendre, dix jours plus tard nous sommes passées au Centre international des congrès de Beijing, aux limousines, aux discours officiels, aux tractations des équipes de négociations des pays représentés. Un choc culturel: la culture des organismes non gouvernementaux, qui, malgré les conditions logistiques déficientes choisissent de se réunir, de constituer des réseaux, de débattre, confrontée à une culture

de l'international où la forme et le décorum prennent beaucoup de place et où les contenus sont enrobés pour éviter tout incident diplomatique. Malgré l'argenterie et la dentelle, il reste que ce lieu et les débats animés qui ont évolué au cours de la conférence officielle m'ont tout aussi fascinée.

Comment 185 pays peuvent-ils arriver à s'entendre sur un texte de plus de 150 pages, contenant 360 paragraphes qui concernent les droits fondamentaux, la pauvreté, l'éducation et la formation, la santé, la violence envers les femmes y compris l'impact des conflits armés, les structures économiques et politiques, le travail non rémunéré, le pouvoir et la représentation des femmes dans les instances, l'environnement, les médias ?

Ils l'ont fait, en tout cas, pour une grande partie de la plate-forme d'action. Il faut dire que la conférence débutait avec un texte dont au moins 40 % n'avait pas fait l'objet de consensus malgré les semaines de négociation du printemps précédent à New York. Le défi était donc d'enlever les crochets c'est à dire les phrases et même des paragraphes entiers pour lesquels il n'y avait pas eu d'accord et d'en tirer des consensus.

Ces «crochets» représentaient en fait le résultat des tensions et des désaccords fondamentaux entre les pays. Parmi les plus importants, notons la reconnaissance des droits des femmes comme étant inaliénables sans égard aux pratiques et valeurs culturelles, le contrôle de la sexualité des femmes y compris la reproduction sans contrainte ni discrimination. A ce sujet, Hilary Clinton a fait une entrée remarquée en identifiant au nombre des violations des droits des femmes, le refus de laisser les femmes décider du nombre de leurs enfants y compris si elles choisissent d'avorter ou de se faire

stériliser. Les droits des lesbiennes ont fait titillé plus d'une personne. Bien que les gains sont minces, on note toutefois une augmentation du nombre de pays qui ont inclus dans le concept de discrimination, celle basée sur l'orientation sexuelle. Le travail non rémunéré des femmes, surtout dans un contexte de mondialisation de l'économie, s'est également posé pour se conclure sur des intentions de mieux le comptabiliser. Un pas, peut-être vers la reconnaissance ? Le concept de famille a été aussi largement débattu en ce sens que le soutien des États devait reconnaître plus que la famille traditionnelle et inclure ses formes diversifiées.

En participant à de tels événements, on se fait demander inévitablement cette question: «est-ce que cela donne quelque chose ?». Oui. Premièrement, si les féministes ont toujours dit que leur force première était la solidarité et le regroupement des efforts des femmes, cela doit se faire sur toutes les bases: dans nos communautés respectives comme à l'échelle internationale. Le Forum des ONG a pour mérite d'avoir mis en contact des milliers de femmes qui, malgré les apparences, partagent nombre de valeurs et de rêves. Ces femmes se sont reconnues; elles ont mis en commun, elles ont imaginé d'autres façons de mettre ensemble leurs énergies et leurs vœux les plus chers pour les femmes de leurs communautés et pour les femmes du monde entier. Des réseaux sont nés, d'autres se sont consolidés. Des enjeux ont émergés, d'autres se sont précisés. C'est précieux. Cela donne un sens à toutes nos petites batailles dans notre famille, notre ville ou notre pays.

Quant à la conférence des Nations Unies, malgré l'enrobage, on peut en tirer beaucoup. D'abord de grandes leçons sur la démocratie et sur ses difficultés d'accès. Ensuite, une compréhension beaucoup plus fine de la

situation des femmes du Nord, du Sud, de l'Occident, des pays en développement et surtout de ce qui nous unit et nous divise. Finalement, nous devons puiser dans les consensus internationaux les arguments pour que nos gouvernements respectifs intègrent partout et pour toujours la réalité des femmes.

POUR ENRICHIR VOTRE BIBLIOTHÈQUE

par Claudette Vandal

A) Deux documents produits par le *Regroupement provincial des maisons d'hébergement et de transition pour femmes victimes de violence conjugale*:

La victimisation des femmes: quand ça commence et où ça finit

Produit en 1994. 36 pages.

Un grain de sable dans l'engrenage - Pistes de solution pour contrer la violence conjugale

Document de 101 pages.

Prix de vente: 12.95 plus les frais postaux

Pour vous procurer ces documents:

Regroupement provincial des maisons
d'hébergement et de transition pour femmes
victimes de violence conjugale

5225 Berri, Bureau 304

Montréal, Qc

H2J-2S4

(514) 279-2007

B) Quatre documents produits par le *Centre national d'information sur la violence dans la famille (Santé et Bien-être Canada)*:

Progrès réalisés dans la prévention de la

violence envers les femmes: profil d'aujourd'hui et esquisse de demain

Réalisé par Linda MacLeod. Produit en 1994. 50 pages.

Les sexes et la violence dans les médias

Document produit en 1993. 69 pages.

Les adolescents coupables d'infraction sexuelle

Brochure de 4 pages.

Les personnes qui ont été exploitées sexuellement pendant l'enfance

Brochure de 9 pages.

La violence dans les fréquentations

Brochure de 7 pages.

Pour vous procurer ces documents:

Centre nationale d'information sur la violence dans la famille

Division de la prévention de la violence familiale

Direction générale des programmes et services de santé

Santé Canada

K1A-1B4

(613) 957-2938

ou composez sans frais: 1-800-267-1291

C) Documents et vidéo produit par *La maison d'hébergement pour femmes immigrantes de Québec*.

Le Droit Criminel et les femmes violentées par leur conjoint

Document de 25 pages. Produit en 1995.

Le Droit Civil et les femmes

Document de 42 pages. Produit en 1995.

Droit d'ici, femmes d'ailleurs

Vidéo de 32 minutes avec guide d'animation.

Produit en 1994.

Pour vous procurer ces documents:

Maison d'hébergement pour femmes immigrantes de Québec

C.P. 9846

Ste-Foy, G1V-4C3

(418) 652-9761

D) Document produit par le *Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes (CRI-VIFF)*. Actes du séminaire tenu à Drummondville le 11 novembre 1994.

Liens entre la violence physique, psychologique et sexuelle faite aux enfants et aux femmes

Document produit sous la direction de Geneviève Martin, Michèle Clément et Christiane Fortin, en 1995. 114 pages.

Pour vous procurer ce document:

CRI-VIFF

Ecole de service social

Université de Montréal

C.P. 6128, Succ. Centre-Ville

Montréal, Qc

H3C-3J7

(514) 343-5708

E) Document produit par la *Direction-Jeunesse*.

Ayoye!

Brochure d'information et de conscientisation sur la violence faite aux femmes destiné aux jeunes franco-ontarien-e-s et produite en 1992. 18 pages.

Pour vous procurer ce document:

Direction-Jeunesse
222 Ave. Laurier est
Ottawa, Ontario
K1N-6P2
(613) 238-1213

F) Recherche produite par le *Conseil du statut de la femme*.

L'inceste envers les filles: Etat de la situation

Recherche et rédaction réalisés par Lise Julien et Isabelle St-Martin. Produite en 1995. 124 pages.

Pour vous procurer ce document:
Conseil du statut de la femme
8, rue Cook, 3^e étage
Québec, Qc
(418) 643-4326

G) Rapport du *Comité interministériel sur la problématique de la violence et des tensions intercommunautaires dans la population des adolescents et des jeunes adultes*.

Sur la route de l'harmonie

Produit en 1995. 130 pages.

H) Document produite par *Plaidoyer-Victimes*.

Répertoire des ressources québécoises d'aide aux victimes d'actes criminels

Plus de 430 organismes d'aide directe ont été répertoriés oeuvrant dans les milieux communautaires, gouvernementaux et privés. Coût: \$25.⁰⁰ plus les frais d'envoi.

Pour vous procurer ce document:

Association québécoise de Plaidoyer-Victime
2570 Nicolet, bureau 300
Montréal, Qc
H1W-3L5
(514) 526-9037

I) Vidéo produit par *Radio-Canada*.

Inceste = Sortie de secours

Vidéo produit en 1986. D'une durée de 30 minutes. Le coût: 105.42 (tous frais compris).

Pour vous procurer ce vidéo:

Société Radio-Canada
A/s: Mme Nicole Leblond
C.P. 6000, Succ. A
Montréal, Qc
H3C-3A8
(écrire le numéro de référence: S086254 (pour vidéo VHS)

Par téléphone:
Vente d'émissions de Radio-Canada
(514) 597-7825

J) Deux documents de *The Women's Research Centre*. Version française réalisée par Relais-Femmes.

La recherche en vue de stratégies de changement

Guide de recherche-action pour les groupes communautaires. Produite en 1992. Document de 102 pages.

Maintenir le cap

Guide d'évaluation pour les groupes communautaires. Produite en 1990. 84 pages.

Pour vous procurer ces documents:

Relais-Femmes
1265 Berri, bureau 810
Montréal, Qc
H2L-4X4



**JOYEUX NOEL
DE
L'ÉQUIPE DU
REGROUPEMENT**

